ISSN 0248-076X

LETTRE D'INFORMATION

sur les pêches

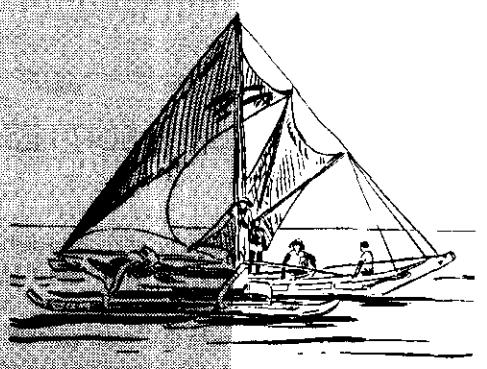

NUMERO 62
JUILLET - SEPTEMBRE 1992

SOMMAIRE

ACTIVITES DE LA CPS — Page 2

ETES-VOUS CERTAIN QUE CE POISSON ETAIT UN THON JAUNE? — Page 16
par D. Itano

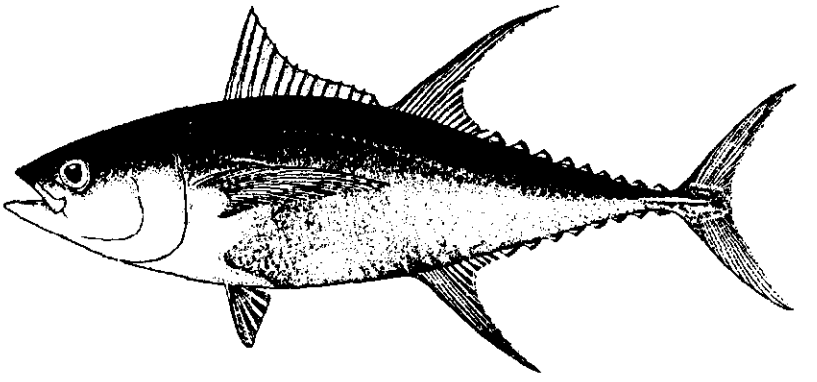

Thon jaune, *Thunnus albacares*

Commission du Pacifique Sud
Préparé par Jean-Paul Gaudechoux, chargé de l'information halieutique

VINGT-QUATRIEME CONFERENCE TECHNIQUE REGIONALE SUR LES PECHES

La vingt-quatrième conférence technique régionale sur les pêches s'est tenue à Nouméa du 3 au 7 août 1992, en présence de 60 participants représentant 23 pays membres de la Commission du Pacifique Sud et 12 organisations internationales ou autres. En application de la rotation de la présidence par ordre alphabétique des pays membres, M. Stephen Yen, a été désigné président de la réunion. M. Rufo Lujan, de Guam, a été pour sa part désigné vice-président et président du comité de rédaction.

Comme d'habitude, l'objectif de cette réunion était de faire le bilan de l'action menée à l'échelle régionale au titre des différents programmes halieutiques de la CPS, de faire le point sur les grandes questions intéressant le développement de la pêche en Océanie, et de permettre aux responsables des services halieutiques de la région d'échanger des informations et des idées.

Cette année des modifications ont été apportées concernant l'ordre du jour; les matinées ont été consacrées à l'examen des activités des programmes et les après-midi des sessions techniques ont été organisées et ont porté, entre autres, sur les points suivants: la pêche thonière dans le Pacifique; le projet régional de marquage des thonidés, ses aspects techniques et les résultats préliminaires; la conception et l'interprétation des programmes de statistiques halieutiques; les dispositifs de concentration de poissons-appâts et les techniques de pêche.

Le premier point à l'ordre du jour était la présentation générale des programmes halieutiques de la CPS et le bilan des interventions engagées au titre des différents projets au cours de l'année précédente.

Ce fut d'abord l'examen de l'avenir du programme d'évaluation des thonidés et marlins. Le directeur scientifique a présenté un récapitulatif des activités menées au cours de l'année dernière, mettant l'accent sur les travaux du projet de marquage des thonidés, en insistant en particulier sur différents aspects tels que la raison d'être et l'importance des études de marquage pour la recherche thonière, les travaux d'évaluation et de modélisation des populations de thon dans la région. Il a ensuite fait le tour d'horizon du projet de recherche sur le germon et du projet philippin de recherches thonières qui sera réalisé par le programme thonidés sous les auspices du Comité consultatif sur les pêches dans le Pacifique Occidental (WPFCC), en collaboration avec le bureau philippin pour la pêche et les ressources aquatiques (voir la *Lettre d'information sur les pêche n° 61*). Les participants ont apporté leur appui total au programme d'évaluation des thonidés et marlins, dont le financement sur cinq ans est à l'étude auprès de la Communauté européenne au titre de Lome IV, et ont adopté un plan stratégique pour le programme d'évaluation des thonidés et marlins.

On fit ensuite le bilan des activités mises en oeuvre dans le programme pêche côtière, en particulier le projet sur l'information halieutique. Deux nouveaux réseaux de spécialistes ont été établis, un sur le troca et un sur les régimes fonciers applicables à la mer, les méthodes de gestion et les connaissances traditionnelles. Les participants ont souligné l'importance qu'avaient ces réseaux de spécialistes pour la collecte et la diffusion de l'information sur les ressources marines dans la région.

Le chargé de mission pour le développement de la pêche a ensuite décrit les activités relevant de ce projet; il a présenté à la conférence deux bibliographies qu'il a réalisées, une sur les ressources marines des Etats fédérés

Cette année, le représentant de la Polynésie française, Mr Stephen Yen, a été désigné président de la réunion.

de Micronésie et l'autre sur les ressources marines des Iles Marshall.

Lors de l'examen des activités du projet de recherche sur la pêche côtière, les participants ont souligné l'importance de ce projet pour la promotion du développement des capacités nationales de recherche en matière de pêche. Les principales composantes du projet sur la manutention et le traitement du poisson furent elles aussi présentées; on évoqua la création du centre régional pour la valorisation des produits de la pêche qui devrait être construit sur le campus de l'université du Pacifique Sud à Suva; les participants se sont inquiétés de l'absence actuelle de financement pour la création de ce centre.

On informa ensuite les participants des orientations futures du projet régional de formation à la pêche avec notamment le module pratique du cours CPS/Nelson Polytechnic qui s'est déroulé au centre de formation des pêches de Luganville, sur l'île de Santo, à Vanuatu. Ce stage s'est très bien passé et l'utilisation de navires bien équipés a permis aux stagiaires de tirer parti des structures locales de commercialisation.

On fit ensuite le bilan des activités du projet de développement de la pêche au demi-large, notamment avec l'approbation par le Programme des Nations unies pour le développement d'un financement pour le sous-projet de développement de la pêche au large.

Les participants furent ensuite invités à étudier un document concernant les possibilités de coopération en matière de développement de la ressource perlière dans les pays océaniens. La culture des huîtres perlières et la production nacrière dans son ensemble sont des activités très importantes pour plusieurs des plus petits pays océaniens. Le représentant de la

Le personnel des programmes halieutiques semble satisfait par le bon déroulement des débats (en fait il s'agit seulement de l'annonce de la pause-café)

Polynésie française, tout en signalant que son territoire faisait oeuvre de pionnier dans le développement de l'industrie de l'élevage de l'huître à lèvres noires, a rappelé que la Polynésie française restait disposée à participer à la reconnaissance des sites nacriers, à fournir une aide dans le secteur de la production artificielle de naissains et du réensemencement des bancs d'huîtres, à participer à la formation des techniciens aux techniques de la perliculture et à la gestion des élevages, et à appuyer un programme de recherches régionales. Pour sa part le Centre australien pour la recherche agricole internationale conduit des travaux de recherche dans le secteur de la perliculture, particulièrement dans le diagnostic des maladies, l'hygiène et la génétique des populations.

Chaque année, un atelier d'une journée est consacré à un thème lié au développement de la pêche en Océanie. Le thème choisi cette année était "La formation à la pêche en Océanie".

Les possibilités existantes, nouvelles et futures en matière de formation ont été examinées. Les participants ont aussi reconnu l'utilité du catalogue de la formation halieutique de la CPS pour la détermination et la planification des programmes de formation appropriés. Ils ont recommandé que ce catalogue fasse l'objet d'une vaste diffusion et que l'on s'efforce de le tenir continuellement à jour.

Les participants ont réitéré leur appui au projet de mission d'études du comité consultatif sur les pêches dans le Pacifique Occidental (WPFCC) auprès des établissements de formation et d'éducation en matière de pêche de l'Association des Nations de l'Asie du sud-est.

La création d'un cycle d'études sanctionné par un brevet d'études spécialisées a été ensuite débattue et les participants se sont entendus pour retarder cette création jusqu'à l'ouverture de l'Institut des ressources marines aux Iles Salomon. La CPS devrait, en attendant, consulter ses pays membres pour évaluer plus précisément les besoins de formation professionnelle aux métiers de la pêche dans la région ainsi que la demande probable de formation.

Conscients des perspectives d'emploi intéressantes offertes aux Océniens dans le secteur de la

pêche commerciale, les participants ont aussi recommandé que la CPS étudie la possibilité de mettre en place une filière de formation d'hommes de pont sanctionnée par un certificat.

Un document de travail fut ensuite présenté sur le rôle et l'avenir de la conférence technique régionale sur les pêches; les débats ont fait ressortir le fait que la conférence pourrait avoir lieu tous les deux ans, sous réserve de la convocation, le cas échéant, de sessions extraordinaires pour traiter des questions qui revêtent un intérêt particulier pour la région.

Les dernières heures de la conférence ont été consacrées aux exposés présentés par d'autres organisations qui participent au développement de la pêche dans la région, à savoir le programme des Nations unies pour le développement, l'Agence des pêches du Forum, le programme régional océanien de l'aquaculture (PRODA), l'Institut des pêches de Nouvelle-Zélande, le Comité consultatif sur les pêches dans le Pacifique occidental et le Centre australien pour la recherche agricole internationale.

Dans l'ensemble, cette conférence a été intéressante et productive; elle a permis d'aborder des sujets extrêmement variés et de définir les orientations que la CPS devra suivre à l'avenir dans le domaine halieutique. Comme toujours, nombre de questions se sont réglées en dehors de la salle de conférence et les participants ont pu établir des contacts personnels avec les représentants d'autres pays et organisations.

(avec le concours de J.P. Gaudechoux)

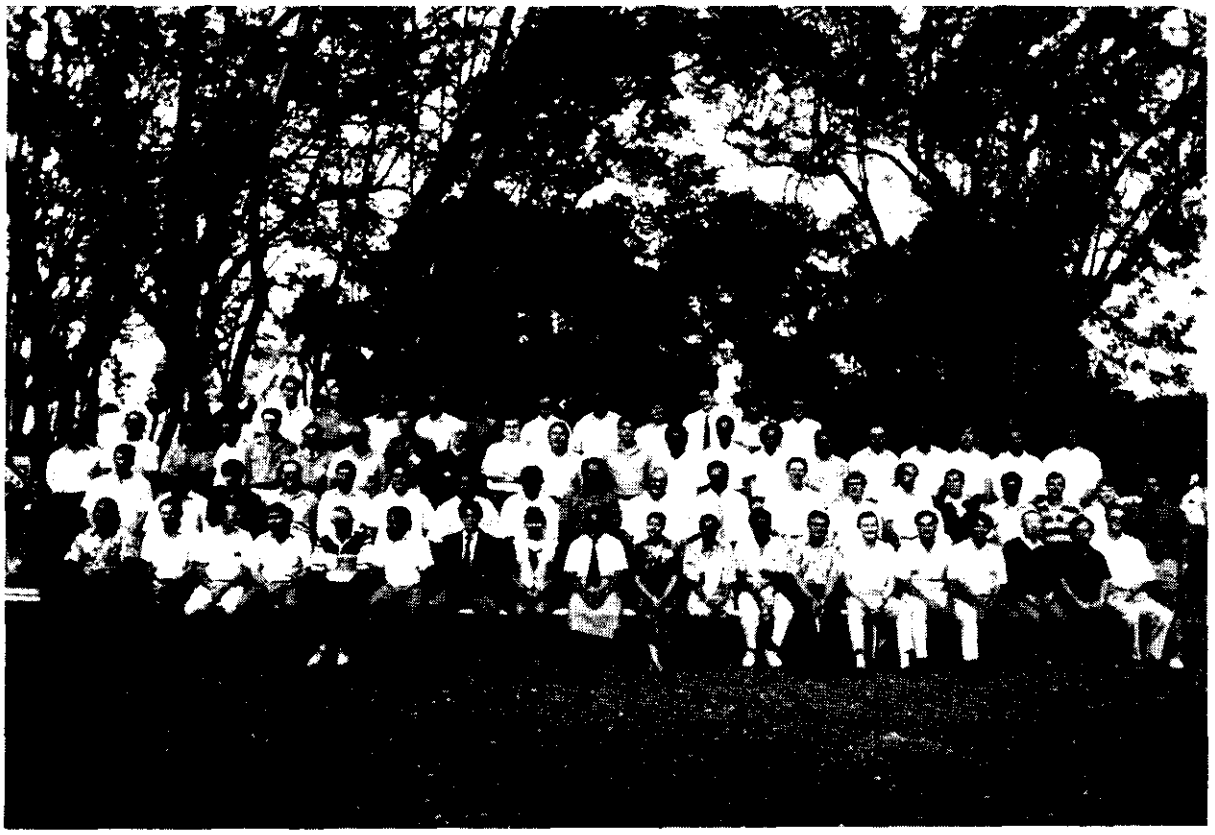

Les participants à la vingt-quatrième conférence technique régionale sur les pêches

LA CINQUIEME REUNION DU SIRMIP: UN SUCCES

La cinquième réunion du comité directeur du système d'information sur les ressources marines des îles du Pacifique (SIRMIP) s'est tenue à Nouméa, les 30 et 31 juillet 1992, juste avant la vingt-quatrième conférence technique régionale sur les pêches.

Les participants se sont beaucoup inquiétés du devenir du SIRMIP dont la cellule de coordination ne bénéficiera plus du financement du CIEO à compter de juin 1993. A la lumière de cette situation nouvelle, ils ont recommandé que les organisations régionales qui coopèrent à la mise en oeuvre de ce système d'information, à savoir la CPS, la FFA, l'USP et la SOPAC, poursuivent leur action et, si possible, institutionnalisent leur participation en concluant un accord inter-organisations avec les autres membres de ce système d'informa-

tion. Les participants ont également convenu que la cellule de coordination du SIRMIP rechercherait un financement pour dresser un bilan de ses propres activités et de celles conduites par d'autres organisations régionales intervenant dans le domaine de l'information sur les ressources marines, afin de faciliter le travail de planification et la recherche de sources de financement.

Les participants à la vingt-quatrième conférence technique régionale sur les pêches, auxquels le rapport a été présenté ont très chaleureusement soutenu la poursuite des activités actuellement entreprises par le SIRMIP.

Depuis la création de ce réseau, les organisations régionales qui en font partie sont intervenues sous diverses formes dans le domaine de l'information. On retiendra tout particulièrement la constitution de la base de données MOANA et l'aide accordée aux centres nationaux pour leur permettre d'organiser les ressources documentaires de leurs collections et bibliothèques.

Jusqu'à présent, neuf pays ont bénéficié de cette aide. Un logiciel de base de données CDS-ISIS a été installé dans la plupart des lieux de consultation de ces pays, et dans de nombreux cas, des missions de suivi ont eu lieu. La FFA, la SOPAC et les animateurs du programme de vulgarisation de la cellule de coordination à la bibliothèque de l'USP ont entrepris des activités dans différents pays.

La base de données MOANA a été inaugurée lors de la réunion qu'a tenu le SIRMIP cette année et la Version Un a pu être consultée à la bibliothèque de la CPS. MOANA comporte plus de 9 000 références bibliographiques relatives aux ressources marines biologiques et non biologiques de la région. Elle sera adressée aux centres nationaux en temps voulu.

(Avec le concours de R. Cassidy, bibliothécaire de la CPS)

PIMRIS

Participants à la cinquième réunion du comité directeur du système d'information sur les ressources marines des îles du Pacifique (SIRMIP)

PROJET REGIONAL DE FORMATION A LA PECHE

Vanuatu accueille le stage pratique du cours *Nelson Polytechnic* de 1992

Grâce à une offre généreuse du gouvernement de Vanuatu, le centre de formation à la pêche (voir plan ci-dessous) de Luganville (Espiritu Santo) a été mis à la disposition de la CPS pour qu'y ait lieu, cette année, le stage pratique du cours *Nelson Polytechnic*. Les 12 participants à ce cours, frais émoulus de quatre mois passés au *Nelson Polytechnic New Zealand School of Fishing* (école néo-zélandaise d'halieutique), sont arrivés à Vanuatu, le 1er juin, pour suivre un stage d'une durée de cinq semaines afin de mettre en pratique les connaissances qu'ils venaient d'acquérir dans les domaines du matelotage, de la navigation et des techniques de pêche.

Sous la houlette des conseillers en formation halieutique, MM. Hugh Walton et Michel Blanc, du maître-pêcheur M. Paxton Wellington, du directeur d'études du *Nelson Polytechnic* M. John Moore, du directeur du centre M. Simon Meava, et d'un professeur local, M. Joulie Latana, les stagiaires ont passé les premiers jours à découvrir le centre de formation et ses bateaux-écoles, et à préparer les engins de pêche destinés au cours. Les moyens impressionnants dont dispose ce centre en font un établissement multiservices bien adapté à ce stage pratique; il offre en effet des possibilités d'hébergement, des salles de classe, des ateliers et des installations de manipulation et de traitement du poisson, réunis sur le même site que le *Fisheries Division's Extension Centre* (centre de vulgarisation du service des pêches). Situé sur une partie abritée du front de mer avec tout l'espace nécessaire pour permettre aux trois bateaux-écoles de venir à quai et de mouiller, ce complexe de formation halieutique, ouvert en 1990, a été construit grâce au soutien financier de la Communauté européenne *(voir la lettre d'information sur les pêches de la CPS n° 56)*

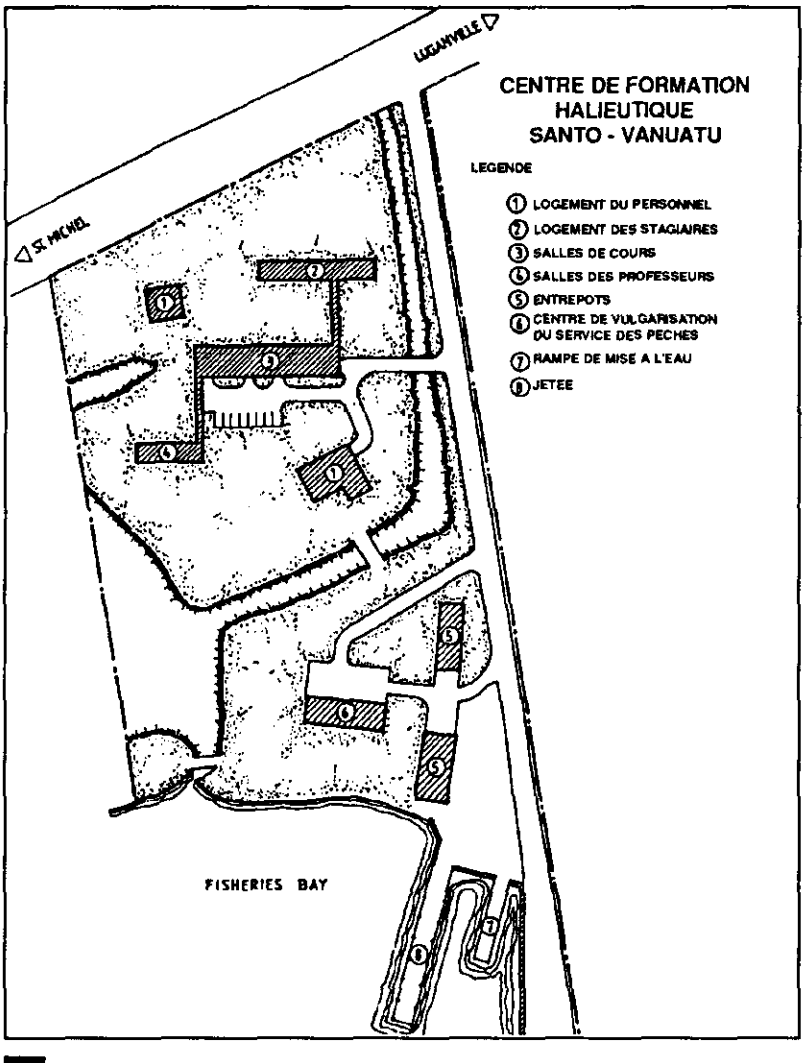

Avant le début de ce stage, le personnel du centre de formation avait travaillé d'arrache-pied pour préparer les navires et capturer des appâts. Le maître-pêcheur de la CPS, M. Paxton Wellington, qui travaille sur le mouillage de DCP à Santo, a beaucoup aidé le personnel du chantier naval à remettre en état l'*Etelis*, un bateau-école de 10 mètres, de type VAN 1, en y installant un nouveau moteur diésel Yamaha, en réparant toute la timonerie, et en apportant des améliorations au fonctionnement du circuit hydraulique. Comme l'*Etelis* participe aux opérations de mouillage de DCP, il a également été doté d'un système de navigation GPS (système de positionnement par satellite) et d'un échosondeur à double fréquence. Parmi les autres bateaux mis à la disposition des stagiaires, il y a lieu de citer le *Tabwemasana*, un modèle FAO de 8,50 mètres équipé de quatre moulinets à main pour la pêche au fond, et le *Cuso*, une pirogue KIR-4, de modèle FAO, également équipée de moulinets à main pour la pêche à la traîne et la pêche de fond.

Grâce à l'excellent état des bateaux, il a été possible de passer aux opérations de pêche après seulement trois journées consacrées à la partie théorique et à la préparation, et

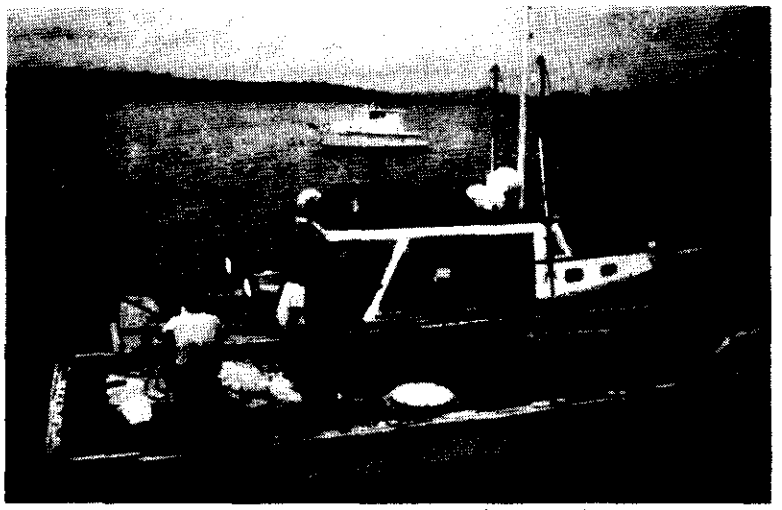

Photo: Hugh Walton

Le bateau-école *Etelis* prêt à appareiller

c'est, brûlants d'impatience, que les stagiaires se sont levés à 2 heures du matin pour se rendre sur les lieux de pêche. Le rôle des formateurs, dans la phase pratique, s'est strictement limité à celui d'observateurs. Les stagiaires, quant à eux, ont changé de bateaux chaque semaine et ils se sont relayés à la barre et aux postes de navigateurs, de mécaniciens et de statisticiens. Barrés par des stagiaires, le *Cuso* et l'*Etelis* ont mis le cap sur une des zones où se trouvaient des DCP mouillés par la CPS, alors que le *Tabwemasana*, équipé d'une petite palangre et de quatre moulinets, prenait la mer pour une journée de pêche de fond, sous les ordres de M. Joulie Latana qui connaissait bien les lieux.

Les dieux de la pêche ont eu la bonne idée de les gratifier de conditions idéales, c'est-à-dire d'un ciel sans nuages, d'une journée sans le moindre souffle de vent et d'une mer d'huile, et pour couronner le tout, de quelques prises prometteuses de poissons pélagiques et démersaux. Les honneurs de cette journée sont revenus à l'équipage du *Tabwemasana* qui a pêché 274 kilos de vivaneaux de différentes espèces. Le *Cuso* et l'*Etelis* ont en outre apporté la preuve que les DCP qui ont été récemment mouillés sont productifs, puisqu'ils ont permis de réaliser de belles prises de thons jaunes, de bonites et de mahi-mahi. La première journée de pêche a donné le ton pour les trois semaines suivantes; les trois bateaux ont travaillé sans interruption et les stagiaires se sont essayés à toute une série de méthodes de pêche : la palangre pélagique, verticale et horizontale, la ligne dormante pour les espèces démersales (palangre munie de 50 à 100 hameçons), pêche au moulinet et à la traîne. Parmi les temps forts de ces opérations, il y a lieu de citer la capture, à la traîne, de 457 kilos de thons jaunes et celle d'un requin tigre de près de 4 mètres, à la palangre pélagique, réalisées au petit matin en deux heures dans la zone où étaient mouillés les DCP.

Le centre de formation halieutique vend le produit de la pêche des stagiaires sur le marché aux poissons de Santo. Le poisson y est livré après avoir été éviscéré et vidé dans le petit atelier de transformation du centre. Grâce à l'abondance des pains de glace fournis par les machines installées sur les lieux, le poisson est bien réfrigéré et, pour la plus grande partie, est acheminé par fret aérien à Vila où il est vendu sur le marché de Natai.

Bien que le stage pratique ait essentiellement porté sur la formation aux méthodes de pêche et le fonctionnement des bateaux, l'accent a été très largement mis sur l'exploitation rationnelle des bateaux et le recueil de données; c'est ainsi que les stagiaires ont établi des relevés de prises journalières et des rapports d'exploitation. Ce travail a été

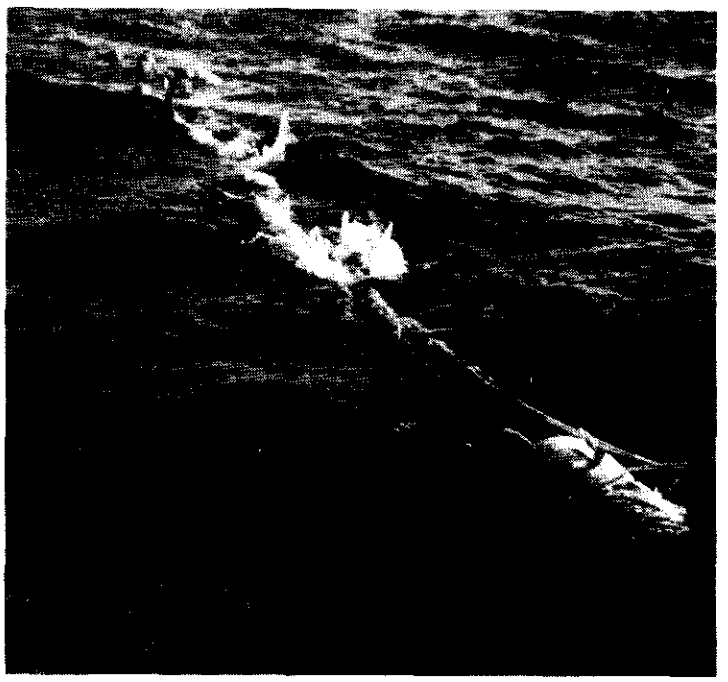

Photo: Hugh Walton

Prise à la palangre de fond

Photo: Hugh Walton

DCPtion?... Non! 475 kilos pêchés à la traine, en 2 heures, par l'*Etelis*

alors analysé en séance de groupes, à la fin de chaque semaine, et a permis d'établir un état des profits et pertes pour chaque bateau. Les quelques excellentes prises réalisées ont montré le profit qui pouvait être tiré de l'exploitation de ces trois bateaux. Ce stage a en effet donné lieu à une production de 3 365 kilos de poissons — toutes espèces confondues — soit une valeur marchande de 620 000 vatu.

Ce travail a été très fructueux, les stagiaires se montrant vivement intéressés par les différents paramètres d'exploitation rationnelle et par le recueil des données permettant d'établir les seuils de rentabilité. De l'avis général, l'utilisation d'un journal de pêche bien présenté pourrait considérablement encourager les pêcheurs à y porter les informations ayant trait aux prises et à la gestion de l'exploitation du bateau. Il a également été reconnu que ces informations pourraient présenter un intérêt non négligeable pour les pêcheurs et les statisticiens des pêches.

Les responsables du projet régional de formation à la pêche remercient les gouvernements de la Nouvelle-Zélande et de l'Australie, le Secrétariat général du Commonwealth et la Fondation du Commonwealth pour le soutien financier qu'ils ont apporté et qui a assuré la réussite du cours annuel dispensé par le *Nelson Polytechnic* ainsi que du stage pratique qui l'a complété.

Le gouvernement de Vanuatu a aimablement proposé d'accueillir le deuxième stage pratique en 1993 et des dispositions ont déjà été prises en ce sens. Pour tout renseignement, les participants susceptibles d'être intéressés par ce stage sont priés de s'informer auprès des services des pêches de leurs pays respectifs.

(Avec le concours de H. Walton)

Photo: Hugh Walton

Stagiaires des cours de formation du Nelson Polytechnic en 1992
Debout, de gauche à droite: **Glen Alo (Vanuatu), Donald David (Etats fédérés de Micronésie), Allan Debao (Nauru), Terukuai Abee (Kiribati), Katieli Peleti (Tokelau), Maata Kimeri (Kiribati), Lorrie Suarkia (Papouasie Nouvelle-Guinée), John Moore (directeur d'études du Nelson Polytechnic), Paxton Wellington (Commission du Pacifique Sud)**
Accroupis, de gauche à droite: **Charles Poithily (Nouvelle-Calédonie), Teremoara Patai (Iles Cook), Sio O'Fanoa (Tonga), Patterson Kame (Iles Salomon), William Aruhane (Iles Salomon)**

PROJET DE RECHERCHE SUR LA PECHE COTIERE

Publication de deux documents techniques

En juillet, deux documents techniques ont été publiés dans le cadre du projet de recherche sur la pêche côtière de la CPS. Le premier (*Papers on Fisheries Science from the Pacific Islands*, volume 1) est un recueil de documents présentés lors du colloque sur les ressources halieutiques côtières du Pacifique qui s'est tenu en 1988, et c'est le premier volume d'une nouvelle collection technique conçue pour offrir une tribune aux halieutes océaniens. Parmi les sujets abordés dans ce premier volume, il y a lieu de citer les études de marchés sur les débarquements de poissons de récifs au Samoa-Occidental, l'évaluation du stock de petits poissons pélagiques au Kiribati, la croissance et la mortalité des langoustes aux Tonga et l'analyse du rapport coût-efficacité des dispositifs de concentration du poisson (DCP) aux Iles Cook. D'autres documents traitent du ramassage des coraux à Fidji, de la biologie des mulets aux Tonga et de l'exploitation des léthrinidés (bossus et becs de canne), à Fidji. Le deuxième volume de cette collection est en cours de préparation. Il comportera des articles sur la pêche de fond sur le tombant du récif externe aux Samoa américaines, les aspects économiques de la conchyculture à Vanuatu et la croissance et la mortalité des bénitiers aux Tonga.

Le deuxième document technique publié par les responsables du projet de recherche sur la pêche côtière est une analyse de toutes les données relatives à la capture par unité d'effort et à la composition par espèce des poissons démersaux des pentes récifales du Pacifique Sud, recueillies par les maîtres-pêcheurs recrutés dans le cadre du projet de pêche artisanale sur les tombants externes du récif et du projet de développement de la pêche au demi-large entre 1974 et 1988.

Une première version de ce rapport avait été préparée dans l'optique des journées d'études USAID/NMFS qui se sont tenues à Honolulu en 1989 et qui étaient consacrées à l'évaluation des ressources halieutiques démersales des pentes récifales. On a poussé plus avant la première analyse et intégré des estimations sur les stocks permanents et les rendements potentiels pour chacun des pays océaniens. Des récapitulatifs des données relatives à la prise par unité d'effort et à la composition par espèce, établis à la suite des missions effectuées dans les différents pays, ont été saisis sur une base de données. Ils ont ensuite été imprimés avec une carte détaillant toutes les zones exploitées. Une présentation synoptique des conclusions et des rendements pour chaque pays a également été jointe à ces états récapitulatifs pour servir de référence aux responsables des pêches et autres agents qui ont besoin de disposer rapidement de données sur les ressources halieutiques démersales des pentes récifales.

(Avec le concours de P. Dalzell)

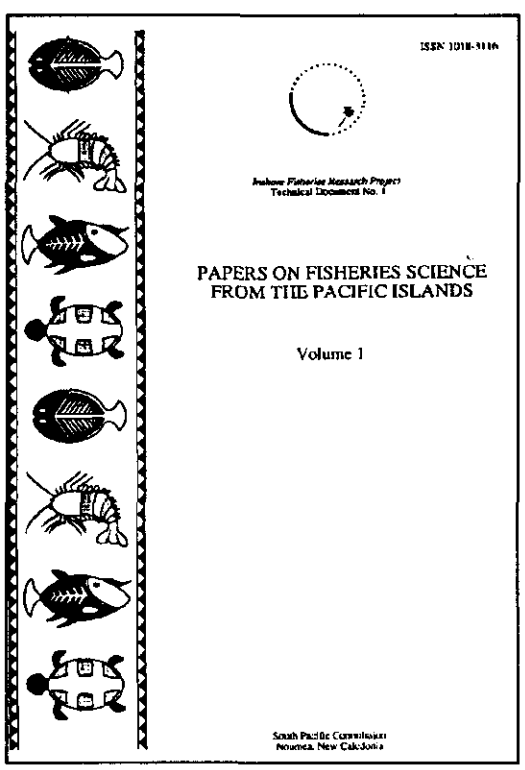

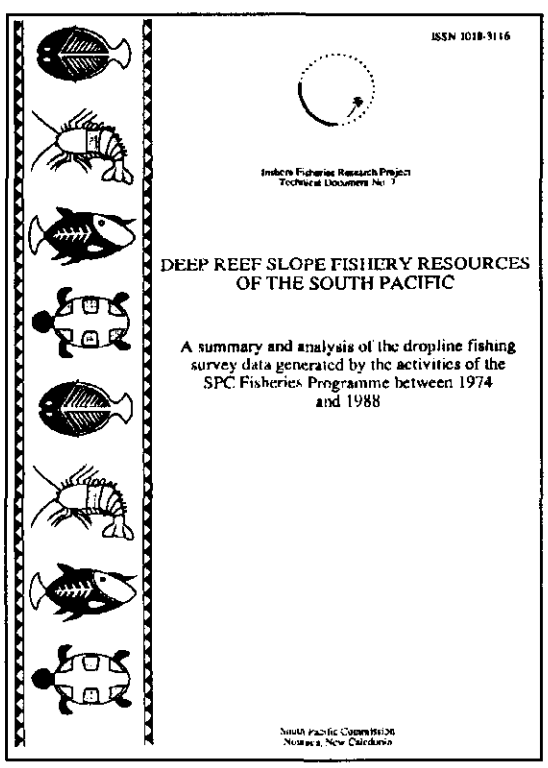

Statistiques sur la pêche côtière

Une séance technique de travail sur les statistiques relatives à la pêche côtière dans le Pacifique Sud s'est déroulée dans le cadre de la vingt-quatrième conférence technique régionale sur les pêches. Elle était présidée par M. Paul Dalzell, chargé de recherche en halieutique côtière, qui a souligné qu'il était important de disposer de données fiables dans la région et qu'il était nécessaire d'améliorer la qualité de la tenue de ces statistiques.

On a examiné les différents programmes nationaux de recueil de statistiques halieutiques. Dans la plupart des pays de la région (tableau 1), les prises commerciales débarquées sont assez correctement répertoriées, mais les estimations portant sur la pêche de subsistance sont généralement des extrapolations obtenues à partir de données nutritionnelles rassemblées par les agents de santé ou à partir de données recueillies lors des rares recensements agricoles.

Il semble qu'il soit difficile d'obtenir et de gérer les statistiques halieutiques. Certains pays de la région ont mis sur pied des bases de données sur la pêche côtière mais, après quelques années, leur exploitation a été interrompue.

La nutritionniste de la CPS, Mme Cecily Dignan, est intervenue sur la relation existant entre les statistiques halieutiques et la nutrition. Dans son exposé, Mme Dignan a passé en revue les domaines dans lesquels les agents des services des pêches et de la nutrition pourraient collaborer dans un intérêt réciproque. Les informations sur les prises destinées à la consommation des pêcheurs sont importantes en ce qu'elles nous renseignent sur la situation nutritionnelle et les ressources alimentaires disponibles. Quant aux données ayant trait aux régimes alimentaires rassemblées à l'occasion d'enquêtes nutritionnelles, elles sont utiles pour dégager des estimations empiriques à propos de la pêche de subsistance. On a tendance à ne pas tenir compte de la production halieutique dans la politique et la planification alimentaire et nutritionnelle des pays océaniens du fait de la mauvaise tenue des statistiques de prises d'espèces côtières et de l'absence de représentants du secteur de la pêche dans les comités nationaux chargés d'étudier les

Tableau 1. Superficie, population et production halieutique théorique des pays et territoires du Pacifique Sud

Pays/ Territoire	Superficie (km^2)	Population	Tonnes de poissons débarqués (t)	Pêche de subsistence (t)	Pêche commerciale (t)
Iles Cook	240	17,200	1,100		
Etats fédérés de Micronésie	700	73,160	1,406	1,003	403
Fidji	18,274	715,375	21,500	15,000	6,500
Guam	541	106,000	421	350	71
Kiribati	849	68,207	12,300		
Iles Mariannes du Nord	478	16,800	229		
Iles Marshall	701	36,090	200		
Nauru	21	8,900	190		
Niue	259	2,200	60	48	12
Nouvelle-Calédonie	18,734	164,173	5,160	2,000	3,160
Palau	488	16,000	1,050	900	150
Papouasie Nouvelle-Guinée	462,840	3,592,900	25,000	23,000	2,000
Pitcairn	5	53	5	5	
Polynésie française	4,000	197,000	1,719		
Iles Salomon	28,370	307,597	8,000	7,900	100
Samoa américaines	201	33,000	400	300	100
Samoa-Occidental	2,831	156,349	3,500		
Tokelau	12	1,700	231		
Tonga	780	94,535	270		
Tuvalu	24	8,230	927		
Vanuatu	12,190	142,630	3,200	2,940	260
Wallis et Futuna	153	14,000	1,000		
Total	**552,691**	**5,772,099**	**87,868**	**53,446**	**12,756**

questions alimentaires et nutritionnelles. Mme Dignan a appelé les agents des services des pêches à prendre conscience de ce qu'au niveau national, les données halieutiques sont également utiles pour des professions et organisations autres que celles relevant de ce domaine d'activité.

Le conseiller en éducation et en formation halieutiques, M. Hugh Walton, a ensuite abordé la question de l'utilisation des fiches de prise comme outils statistiques. Il a passé en revue plusieurs types de fiches utilisées par les pêcheurs du secteur commercial ainsi que celles employées par les maîtres-pêcheurs de la CPS. Il a ensuite présenté quelques fiches simples utilisées avec succès lors du stage pratique organisé dans le cadre du cours de formation CPS/Nelson Polytechnic, qui s'est déroulé à Vanuatu, estimant que les pêcheurs pourraient s'en servir si l'utilité de cet outil leur était démontrée. Elles constituent en effet un relevé individuel de résultats économiques et pourraient faciliter l'accès au crédit auprès des banques. Elles seraient également utiles aux services des pêches puisqu'elles leur éviteraient d'avoir à établir eux-mêmes les relevés de prise. Des stages de formation, auxquels seraient conviés les pêcheurs, pourraient être organisés afin de les convaincre de l'utilité de ces fiches et de leur apprendre à les remplir.

Fidji, ainsi que le service national américain de la pêche maritime (NMFS), qui contribue directement au recueil de statistiques halieutiques aux Samoa américaines, à Guam et aux Iles Mariannes du Nord, ont été invités à rendre brièvement compte de leurs programmes statistiques.

Le spécialiste de l'halieutique côtière, M. Tim Adams, est intervenu au nom de Fidji où il occupait, jusqu'à ces derniers temps, le poste de directeur par intérim du service des pêches. Il a dit combien il était important pour ce service de rassembler régulièrement des statistiques halieutiques pour traiter des problèmes liés au développement, à la gestion et au régime de propriété maritime. M. Ray Clarke du NMFS a présenté le mécanisme de la collaboration par lequel son service rassemble des statistiques halieutiques dans les territoires associés des Etats-Unis, à savoir Guam, les Iles Mariannes du Nord et les Samoa américaines. Il a évoqué la question des besoins en personnel et des méthodes à suivre dans le domaine de la collecte et de la tenue des données.

(Avec le concours de P. Dalzell).

Etude sur le troca à Aitutaki

A la suite des journées d'étude organisées en 1991, à Vanuatu, par la CPS sur l'évaluation, la mise en valeur et la gestion de la ressource en trocas, et conformément à une recommandation émanant de la vingt-troisième conférence technique régionale sur les pêches, la Commission du Pacifique Sud participe actuellement à Aitutaki, Iles Cook, à la mise en oeuvre d'une méthode d'évaluation "type" des stocks de trocas.

Grâce au concours financier du Centre australien pour la recherche agricole internationale (ACIAR) et de la FAO, au titre de son projet régional de développement de l'aquaculture, plusieurs participants qui avaient assisté aux journées d'étude de 1991 travaillent actuellement avec des agents du service des pêches d'Aitutaki et bénéficient des conseils techniques de M. Warwick Nash de la *Tasmanian Sea Fisheries Division* (service des pêches pour la mer de Tasman) et de M. Tim Adams, spécialiste de l'halieutique côtière de la CPS.

L'objet de cette étude est d'utiliser comme exemple le ramassage de trocas d'Aitutaki, qui est très réglementé, afin de comparer les avantages respectifs de trois différentes méthodes d'évaluation des stocks et d'en apprendre davantage sur la structure de la population et la dynamique du stock de *Trochus niloticus*. Ses résultats fourniront des renseignements utiles à tous les pêcheurs de trocas de la région.

En 1956—1957, le troca a été introduit à Aitutaki depuis Fidji; il abondait vers la fin des années 60. Le premier ramassage a été autorisé en 1980 et, depuis lors, il a lieu tous les ans ou tous les deux ans. Placé sous le signe de la coopération, il s'effectue à travers toute l'île et se poursuit jusqu'à ce que le quota (fixé après étude par le personnel du service des pêches) soit atteint, c'est-à-dire en général au bout de cinq jours.

A l'heure où cet article est rédigé, le ramassage de 1992 est en cours. L'équipe, qui a consacré deux semaines à un inventaire préalable de la ressource, recense actuellement les individus prélevés et prévoit d'effectuer un post-inventaire du stock pendant une semaine. Les méthodes d'évaluation du stock actuellement comparées sont le comptage le long de radiales, la récupération d'individus marqués et la méthode de modification des ratios par groupes de taille. Elles seront présentées de manière plus complète, chiffres à l'appui, dans un prochain numéro de cette lettre d'information.

Quels que soient les résultats, ils seront extrêmement intéressants pour tous les halieutes océaniens qui ont pour mission d'évaluer les stocks d'invertébrés. Cette équipe a déjà effectué plus de 11 000

mesures de fréquence de taille et marqué environ 5 000 individus de 8 à 11 cm. Lors du ramassage, 5 000 autres mesures de fréquence de taille ont été réalisées et les marques apposées lors de l'inventaire préalable ont été contrôlées sur près de 34 000 trocas.

(Avec le concours de Tim Adams)

■ PROJET DE DEVELOPPEMENT DE LA PECHE AU DEMI-LARGE

Essai d'un nouveau type de radeau DCP

Lors d'un atelier sur les dispositifs de concentration du poisson (DCP), qui s'est tenu en 1990, dans le cadre de la vingt-deuxième conférence technique régionale sur les pêches, un membre de la délégation française a présenté un nouveau type de radeau DCP utilisé dans l'océan Indien. Ce radeau, mouillé pour la première fois à l'Ile Maurice et, par la suite, aux Comores et à La Réunion, se compose d'une série de flotteurs résistant à la pression qui, selon l'intervenant, peuvent se trouver immergés sans dommages en cas de violents courants ou de tempêtes. Ce dispositif permet ainsi d'éviter ainsi une bonne partie de la tension qui s'exerce sur la partie flottante solide du DCP traditionnel.

Compte tenu de la durée de vie réputée longue des DCP montés de la sorte, les participants à l'atelier se sont montrés intéressés à en explorer les possibilités dans le Pacifique.

Un premier examen des données techniques relatives à l'utilisation de ce type de radeau, réalisé par les agents de la CPS chargés du projet de développement de la pêche au demi-large et par d'autres participants a fait apparaître qu'en ajoutant une ligne de mouillage caténaire inversée, dont n'étaient pas munis les dispositifs expérimentés dans l'océan Indien, un DCP sensiblement plus perfectionné que les modèles traditionnels pourrait être mis au point.

Depuis lors, plusieurs radeaux de ce type ont été mouillés dans les pays océaniens, dont certains grâce à l'aide technique de la CPS. L'un d'entre eux a été mis en place en Nouvelle-Calédonie par le service des affaires maritimes et de la marine marchande du Territoire. Un rapport sur l'installation de ces DCP a été présenté lors de la vingt-quatrième conférence technique régionale sur les pêches qui s'est récemment tenue à Nouméa.

Chacun des DCP mis à l'eau est équipé d'une série de 30 à 50 flotteurs en plastique, de fabrication japonaise, conçus pour résister à une profondeur de 300 m. Ces flotteurs sont reliés les uns aux autres par des cordages de nylon, des filins d'acier et des câbles en acier inoxydable, recouverts dans chaque cas d'un morceau de tuyau en

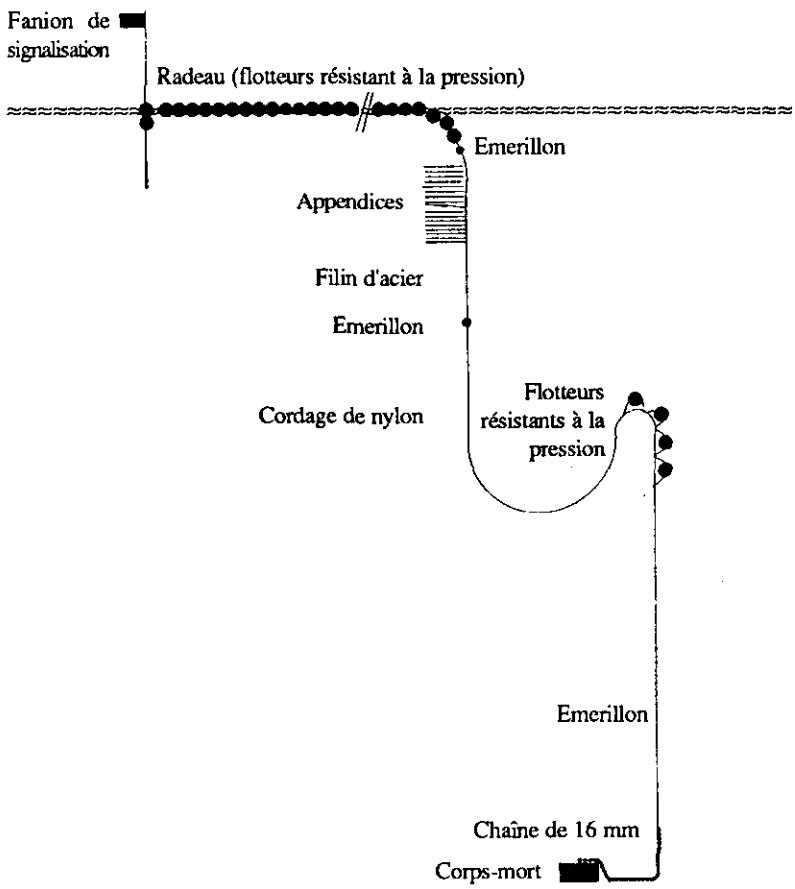

Radeau pour DCP du type de ceux qui ont été expérimentés dans l'océan Indien, mis à l'eau à Vanuatu dans le cadre du projet de développement de la pêche au demi-large. Le mouillage étant uniquement en cordage de nylon, d'autres flotteurs résistant à la pression ont dû être fixés à la ligne de mouillage afin de ne pas laisser trainer sur le fond les éléments métalliques inférieurs.

plastique servant de gaine protectrice pour éviter l'abrasion. Des morceaux de caoutchouc découpés dans des pneus usagés ou des vieux tapis roulants ont été utilisés pour éviter que les flotteurs n'entrent en contact les uns avec les autres, pour la même raison. Le coût de ces nouveaux radeaux est de l'ordre de 1 500 dollars E.-U.

Au mois d'août, trois de ces DCP avaient été mouillés dans la région, deux à Vanuatu et un en Nouvelle-Calédonie. Comme le plus ancien d'entre eux n'est à l'eau que depuis quatre mois, il est encore trop tôt pour évaluer la solidité et l'efficacité de ces radeaux d'un type nouveau qui, au demeurant, attirent beaucoup de poissons.

Leur comportement sera suivi de près et plusieurs autres pays devraient prochainement commencer à les mettre à l'essai. Il est possible d'obtenir des renseignements sur les fournisseurs de flotteurs résistant à la pression et des explications détaillées sur les méthodes de montage auprès du spécialiste du développement de la pêche de la CPS.

■ PROJET SUR L'INFORMATION HALIEUTIQUE

Bulletins d'information des réseaux de spécialistes

Dans le cadre des activités conduites par le réseau de spécialistes sur la bêche-de-mer, la CPS (projet sur l'information halieutique) vient de publier le quatrième numéro du *Beche-de-mer Information Bulletin.*

Depuis la parution du dernier numéro, plusieurs nouveaux membres se sont joints au réseau. Nous espérons qu'ils contribueront aux prochains bulletins en tenant les membres du réseau informés de l'évolution des activités de pêche et de commercialisation dans leurs pays ainsi que des progrès enregistrés dans le domaine de la recherche.

Ce dernier numéro comporte des informations sur l'élevage de la bêche-de-mer en Indonésie ainsi que le résumé d'un manuel japonais sur *Stichopus japonicus*. Il présente également les premiers résultats d'une expérience conduite en Papouasie-Nouvelle-Guinée sur le non-rejet des marques fixées par voie interne sur la bêche-de-mer.

Les services du projet d'information halieutique viennent également de publier le deuxième numéro du *Ciguatera Information Bulletin* dans lequel figurent des articles sur les travaux de recherche effectués au *Queensland University of Technology* sur la ciguatéra, sur l'intoxication ciguatérique et la perturbation de l'écosystème du récif de Tarawa sud, à Kiribati, et sur le traitement de la ciguatéra au mannitol. Un bref rapport de la quatrième conférence internationale sur l'intoxication ciguatérique y est également présenté.

Deux nouveaux réseaux de spécialistes ont été créés suite à une recommandation émanant de la vingt-troisième conférence technique régionale sur les pêches qui s'est tenue à Nouméa du 5 au 9 août 1991. L'un de ces réseaux est consacré au troca alors que l'autre s'intéresse aux régimes traditionnels de gestion des ressources marines et aux connaissances en la matière. Les deux premiers numéros des bulletins correspondants sont parus.

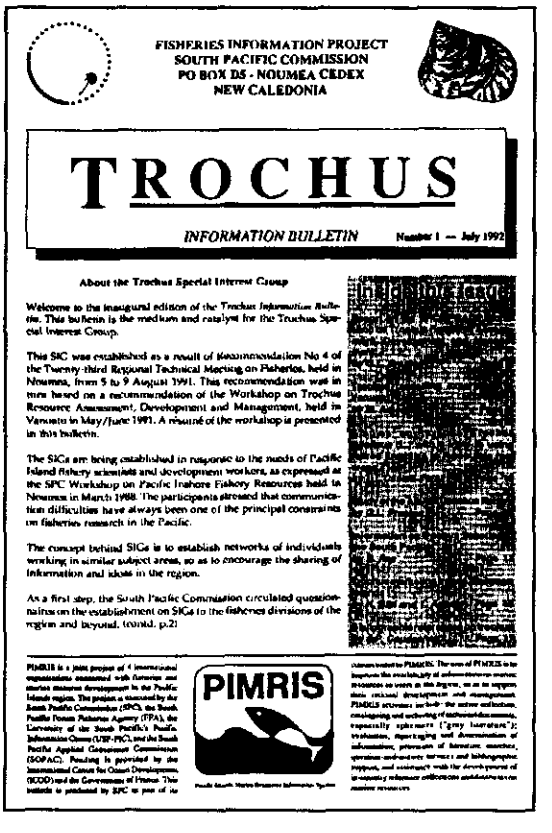
FISHERIES INFORMATION PROJECT
SOUTH PACIFIC COMMISSION
PO BOX D5 - NOUMEA CEDEX
NEW CALEDONIA

TROCHUS

INFORMATION BULLETIN Number 1 — July 1992

About the Trochus Special Interest Group

Welcome to the inaugural edition of the Trochus Information Bulletin. This bulletin is the medium and catalyst for the Trochus Special Interest Group.

This SIG was established as a result of Recommendation No 4 of the Twenty-third Regional Technical Meeting on Fisheries, held in Noumea, from 5 to 9 August 1991. This recommendation was in turn based on a recommendation of the Workshop on Trochus Resource Assessment, Development and Management, held in Vanuatu in May/June 1991. A résumé of the workshop is presented in this bulletin.

The SIGs are being established in response to the needs of Pacific Island fishery scientists and development workers, as expressed at the SPC Workshop on Pacific Inshore Fishery Resources held in Noumea in March 1988. The participants stressed that communication difficulties have always been one of the principal constraints on fisheries research in the Pacific.

The concept behind SIGs is to establish networks of individuals working in similar subject areas, so as to encourage the sharing of information and ideas in the region.

As a first step, the South Pacific Commission circulated questionnaires on the establishment on SIGs to the fisheries divisions of the region and beyond. (contd. p.2)

PIMRIS

ETES-VOUS CERTAIN QUE CE POISSON ETAIT UN THON JAUNE?

de D. Itano
Commission du Pacifique Sud
Nouméa (Nouvelle-Calédonie)

Une telle question en titre d'un article de la *lettre d'information sur les pêches de la CPS* peut sembler absurde, mais il est surprenant de constater combien de responsables des pêches, d'océanographes biologistes et d'observateurs embarqués à bord de navires de pêche ne sont pas capables de distinguer, à coup sûr, un thon jaune d'un thon obèse. Bien pis, les pêcheurs sont souvent incapables de faire la différence entre ces deux espèces lorsqu'il s'agit d'individus de petite taille et ont tendance à classer comme thons jaunes tous les petits poissons qui leur ressemblent.

Par exemple, il est bien connu que les thons obèses juvéniles évoluent souvent à proximité de bois flottés et de dispositifs de concentration du poisson dans le Pacifique occidental. Les senneurs réalisent d'importantes prises de thons obèses autour de bois flottés et de DCP, mais le produit de leur pêche est habituellement vendu à des conserveries qui paient le même prix pour le thon jaune que pour le thon obèse capturé à la senne.

Ainsi, en l'absence de toute incitation économique, le pêcheur ne vas pas cibler l'une ou l'autre espèce ou chercher à les trier une fois remontées à bord ou placées dans la cale. Aucun tri n'est fait non plus dans les conserveries aux stades du débarquement ou de la conservation en entrepôts frigorifiques et les thons jaunes et obèses capturés à la senne se retrouvent conditionnés en boîtes de conserve sous le seul label "Miettes de thon". En d'autres termes, les quantités de thons obèses débarquées par les senneurs de la région ne pourront être estimées que grâce aux fiches de prise établies par les pêcheurs ou aux observations réalisées lors de la capture et du débarquement, dans le cadre des quelques programmes d'embarquement d'observateurs en mer ou d'échantillonnage aux ports actuellement mis en oeuvre dans la région. La difficulté tient au fait que les pêcheurs à la senne sous-estiment les prises de thons obèses ou ne les signalent tout simplement pas lorsqu'ils sont en mer. Il arrive parfois que même des observateurs avertis se trompent lorsqu'ils doivent distinguer un thon obèse de petite taille d'un thon jaune juvénile.

En 1990, la flottille américaine de senneurs opérant au terme du traité multilatéral de pêche conclu avec les Etats-Unis et administré par la FFA a fait état de prises de thons obèses ne représentant que 0,5% du poids total des thons jaunes et des thons obèses capturés. D'autre part, un programme d'échantillonnage aux ports indépendant et très complet du service national américain de la pêche maritime a permis de recueillir des données sur les débarquements, les journaux de pêche, les fréquences de taille et la composition par espèces des quantités effectivement débarquées par cette flottille depuis le 15 juin 1988, date de l'entrée en vigueur du traité multilatéral. Une analyse de ces statistiques a fait apparaître que les volumes de thons obèses débarqués en 1990 représentaient en fait près de 9,5% des prises confondues de thons jaunes et de thons obèses, si l'on en juge par les observations réalisées au moment du débarquement, soit un chiffre 19 fois supérieur à celui de 0,5% communiqué par les navires.

Le pourcentage de thons obèses présents dans les quantités débarquées par les senneurs augmente proportionnellement à l'effort de pêche déployé sur les bancs de thonidés évoluant à proximité de bois flottés ou de DCP. En 1991, les grandes flottilles de senneurs taïwanais et coréens, qui recherchent ce type de bancs, n'ont signalé aucune prise de thons obèses. Si l'on procède à des extrapolations, sur la base des chiffres pertinents, sous-estimés ou non communiqués de ces 20 dernières années pour les débarquements de thons obèses réalisés par toutes les flottilles, il est manifeste qu'une grande quantité de thons obèses a été capturée et mise en conserve sans que l'on ne dispose d'informations précises sur les prises effectuées, ce qui complique encore davantage toute évaluation de cette espèce importante.

Le thon obèse, bien qu'il soit l'un des thons tropicaux les plus prisés pour sa chair de qualité sashimi, est l'un des moins bien compris et celui qui a fait l'objet des études les moins poussées parmi les thonidés présentant un intérêt commercial. Le personnel des services des pêches de la région devrait s'efforcer de remédier à cette situation chaque fois que cela est possible en effectuant des relevés précis des prises de thons obèses afin de distinguer ces derniers des thons jaunes au moment du débarquement. Mais pour en arriver là, il faut connaître avant tout la différence entre les deux espèces et enseigner à d'autres la manière correcte de les identifier.

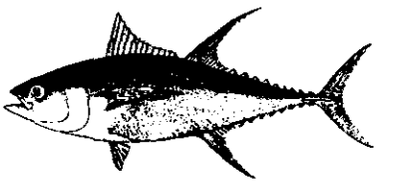

Caractéristiques générales

1. Poissons de moyenne à grande taille (40–150 cm)

Nageoires

Il est très facile de différencier les grands thons jaunes des autres espèces de thonidés car la seconde nageoire dorsale et la nageoire anale sont très allongées chez les individus de plus de 70 ou 80 cm de longueur à la fourche. Chez les thons jaunes de très grande taille, ces nageoires qui se replient pratiquement jusqu'à la carène caudale, peuvent représenter plus de 20% de la longueur à la fourche. Les nageoires du thon obèse, quels que soient sa taille ou son âge, ne sont jamais aussi allongées.

Les pectorales chez le thon obèse et chez le thon jaune sont modérément longues, puisqu'elles représentent de 22 à 31% de la longueur à la fourche. Les pectorales du thon jaune atteignent, voire dépassent généralement le point d'attache de la seconde dorsale mais elles ne dépassent pas l'extrémité de la base de cette seconde dorsale. Toutefois, les pectorales sont habituellement plus longues chez le thon obèse que chez le thon jaune puisqu'elles atteignent souvent la base de la seconde dorsale (voir figure 1).

Cette différence de longueur des pectorales, selon les espèces, est extrêmement nette s'agissant de spécimens d'une taille variant entre 40 et 110 cm de longueur à la fourche. Le thon obèse de cette taille a des pectorales extrêmement longues et pointues par comparaison à celles plus épaisses et triangulaires du thon jaune. Les nageoires du thon obèse sont sensiblement plus fines et plus souples à leur extrémité; elles s'infléchissent vers l'arrière et décrivent un arc régulier lorsqu'elles sont entièrement déployées. Les pectorales du thon jaune ont des extrémités généralement plus rigides et, lorsqu'elles sont déployées, s'inscrivent dans un plan plus perpendiculaire par rapport au corps.

Morphologie

Les caractéristiques morphologiques des individus de grande taille sont radicalement différentes selon l'espèce à laquelle ils appartiennent, quoique moins marquées pour les juvéniles de petite taille. Le thon obèse est généralement plus rondelet et plus massif que le thon jaune. Les parties dorsales et ventrales du thon obèse décrivent un arc régulier alors que la partie dorsale du thon jaune, de la nageoire dorsale à la queue, peut être aplatie et que son corps est souvent plus allongé.

Le rapport entre la longueur de la tête et la longueur totale diffère également selon l'espèce; pour deux individus de même longueur totale à la fourche, le thon obèse a une tête plus massive et plus longue que le thon jaune. Cette caractéristique est encore plus visible chez les poissons plus gros, c'est-à-dire ceux qui mesurent plus de 80 cm.

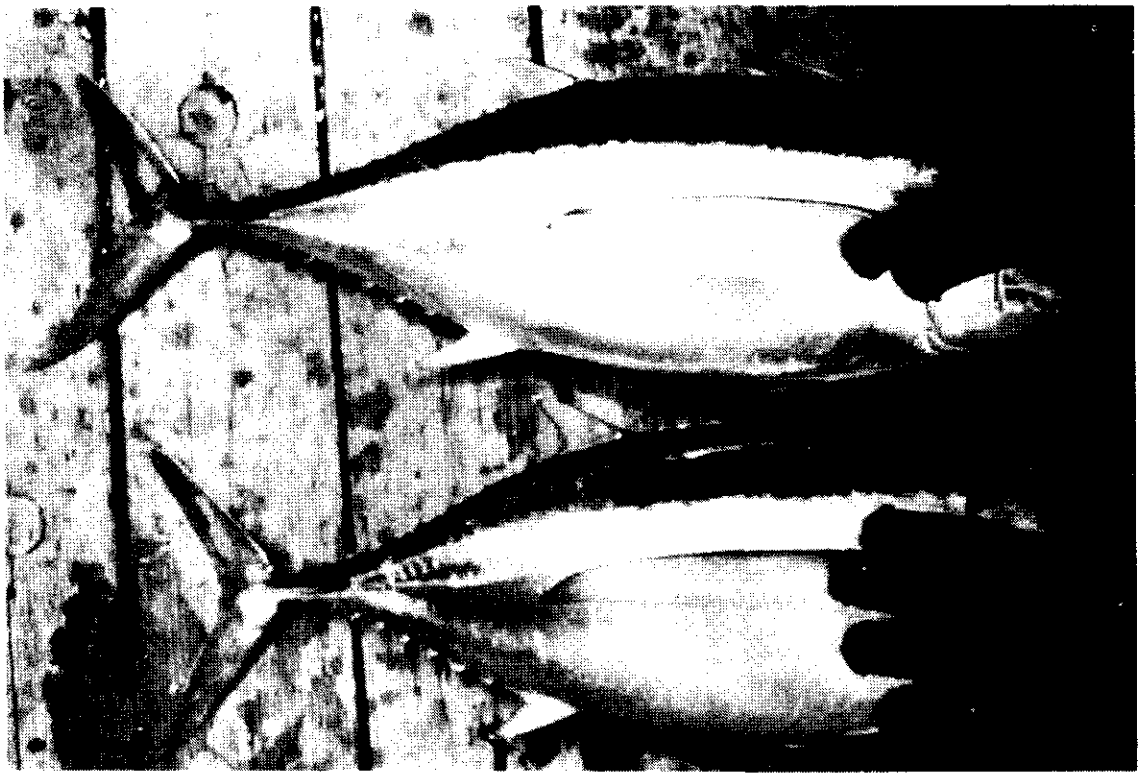

Photo: David Itano

Figure 1. Remarquez que le thon obèse (en bas) a une nageoire pectorale légèrement plus longue et un corps plus arrondi que le thon jaune (en haut).

Couleur

Les thons jaunes vivants ou récemment capturés ont le dos de couleur bleu sombre, avec des reflets métalliques, et une ligne latérale jaune/dorée caractéristique qui va de la région oculaire jusqu'à la carène caudale; ces couleurs virent au gris argenté sur les flancs et au blanc sur le ventre. Qu'il soit vivant ou récemment capturé, le thon obèse a le dos dans les tons bleu foncé/noir; ces couleurs virent au bleu métallique iridescent pour devenir ensuite argenté/blanc au niveau des flancs et blanc au niveau du ventre.

Les nageoires dorsales et anales ainsi que les pinnules d'un thon jaune vivant ont les extrémités jaune clair, avec un liseré noir, alors que la caudale tire sur le jaune foncé (les couleurs conservent assez bien leur éclat même chez les spécimens morts et congelés). Les pinnules, la seconde nageoire dorsale et les nageoires anales du thon obèse sont également jaunes mais la première dorsale est d'un jaune plus soutenu quoique moins éclatant alors que la caudale peut être d'un noir tirant sur le pourpre chez les spécimens vivants, qui vire au noir mat après la mort.

Les rayures ou les tâches qui apparaissent sur le corps sont caractéristiques de chacune des espèces, mais elles apparaissent plus nettement chez les individus vivants ou chez ceux qui ont été récemment capturés. Le corps du thon jaune est très caractéristique avec ses lignes blanches verticales discontinues qui alternent avec des bandes sombres, constellées de tâches blanches, et vont de la partie située au-dessous de la pectorale jusqu'à la queue et de la ligne latérale jusqu'au ventre.

Le thon obèse ne présente pas ce contraste entre bandes et lignes verticales; sur son corps apparaissent toutefois des rayures verticales d'un gris argenté très clair, finement marquées, qui s'estompent après la mort. Ces lignes sont surtout évidentes sur la moitié postérieure du corps mais elles s'étendent verticalement sur la plus grande partie des flancs. Les individus de grande taille présentent sur la partie postérieure et inférieure des flancs des tâches lenticulaires de couleur blanche.

Le foie

Le moyen le plus sûr, si tous les autres se sont avérés inefficaces, de distinguer les deux espèces, est d'ouvrir le ventre et d'examiner le foie ainsi que la vessie natatoire. Le foie du thon jaune a un lobe beaucoup moins épais et beaucoup plus allongé que les deux autres et sa surface est lisse et sans la moindre marque. Le foie du thon obèse est composé de trois lobes arrondis de taille sensiblement égale, avec une face ventrale dont les bords sont nettement striés (voir figure 2). Ces stries ressemblent à des sillons de couleur sombre qui diffusent du centre vers la périphérie. Cependant, chez les tout petits spécimens, il se peut qu'elles n'apparaissent pas nettement ou qu'elles ne soient pas complètement développées.

La vessie natatoire

Le thon obèse a une vessie natatoire bien développée, qui s'étend sur quasiment toute la longueur de la paroi supérieure de la cavité interne du corps. Cette vessie natatoire est très visible chez les spécimens frais et elle est distendue chez ceux qui ont été pêchés à la senne et à la palangre. En cas de remontées rapides vers la surface, elle se dilate fortement, ce qui donne l'impression, dans certains cas, que l'estomac est rejeté par la bouche et a pour effet de faire flotter le poisson la tête en haut, comme c'est le cas des lutjanidés, loches et mérous de fond pris à la palangrotte. La présence de thons flottant dans une senne ou dans la poche du filet est une indication claire de la forte présence de thons obèses dans la quantité de poissons capturés.

La vessie natatoire du thon jaune est moins développée; elle s'étend le long de la paroi supérieure de la cavité interne du corps jusqu'à un point situé à la moitié de celle-ci. La vessie natatoire n'est généralement pas entièrement gonflée chez les individus morts et la densité totale du thon jaune est telle que les poissons qui viennent de mourir ne flottent jamais en surface.

2. Poissons de petite taille (moins de 30 cm)

Mais là où l'affaire se corse c'est lorsqu'il s'agit de distinguer un petit thon obèse de moins de 25 ou 30 cm de longueur. Chez les spécimens de cette taille, les pectorales ne sont pas encore entièrement développées et certains thons obèses ont des nageoires qui ont la même longueur et le même aspect que

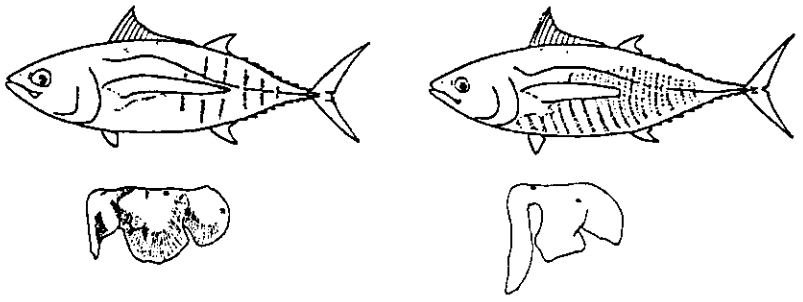

Figure 2. Caractéristiques du foie d'un thon obèse juvénile (à gauche) et d'un thon jaune juvénile (à droite).

celles de thons jaunes de la même taille. La forme du corps et la longueur de la tête ressemblent aussi à celles du thon jaune bien que la forme massive du corps et la partie dorsale arrondie soient parfois évidentes. Sur des poissons d'une taille inférieure à 30 cm, le foie n'est pas toujours nettement strié bien que ses trois lobes, de taille égale, soient généralement visibles.

Chez des spécimens vivants ou récemment pêchés, les traits argentés, qui apparaissent de façon espacée sur les flancs, sont généralement nets bien que chez certains tout petits individus les bandes intercalaires soient constellées de tâches un peu comme chez le thon jaune juvénile.

Bien que mal documenté, il existe un moyen qui, à coup sûr, permet de distinguer les deux espèces : il s'agit d'observer la naissance de la queue ou de la nageoire caudale. Chez les deux espèces il existe une encoche située au centre du "bord de fuite" de la caudale et une paire de carènes inférieures à la base de la partie centrale de la queue. Le thon jaune présente toujours une encoche profonde en forme de V au centre de la queue et une paire de carènes plus importantes et plus marquées. L'encoche située au centre de la queue du thon obèse, quant à elle, est en forme de lune ou elle est presque aplatie.

C'est M. Gordon Yamasaki, océanographe biologiste auprès du service national américain de la pêche maritime à Pago Pago, qui a décrit pour la première fois à l'auteur ce trait caractéristique. Il a participé à des opérations d'échantillonnage aux ports de palangriers et de senneurs qui approvisionnaient les conserveries des Samoa américaines. Ce moyen d'identification s'est révélé extrêmement sûr même s'agissant de poissons qui avaient été congelés pendant longtemps, dont les couleurs avaient perdu leur éclat, les nageoires avaient disparu et le corps avait été tordu ou écrasé. C'est également un excellent moyen d'identifier, d'un seul coup d'oeil, un gros poisson dont la queue dépasse d'une caisse utilisée pour le débarquement.

Dans le cadre de la mise en oeuvre du projet régional de marquage des thonidés, les chargés de recherche halieutique se sont assurés de la fiabilité de cette méthode sur plus de 7 000 thons obèses et ont constaté qu'elle était infaillible pour identifier des individus d'une taille variant entre 21 et 130 cm.

Le tableau ci-après récapitule les principales différences entre le thon obèse et le thon jaune de petite et de moyenne dimensions.

Caractéristique	Thon obèse	Thon jaune
Forme générale	La partie dorsale et ventrale forme un arc presque régulier depuis les narines jusqu'à la queue; la forme du corps est rondelette et massive	La partie dorsale et la partie ventrale, depuis la deuxième nageoire dorsale jusqu'à la queue, sont légèrement aplaties; la forme du corps est plus allongée
Couleur (poisson vivant ou récemment capturé seulement)	Partie dorsale bleu foncé avec des reflets métalliques, lignes latérales jaune clair, flancs argentés, ventre blanc	Partie dorsale bleu foncé/noir, partie supérieure des flancs bleu iridescent, flancs argentés/blancs, ventres blanc
Nagoire pectorale	S'étend jusqu'à l'extrémité postérieure – voire au delà – de la seconde dorsale; extrémité fine, souple; s'infléchit vers l'arrière, lorsqu'elle est déployée	S'étend seulement jusqu'à la partie antérieure de la seconde dorsale, extrémité plus épaisse, moins tranchante
Nageoire caudale	Position centrale du "bord de fuite", avec présence d'une petite encoche semi-circulaire; carènes latérales peu protubérantes	Position centrale du "bord de fuite" avec une encoche en V très marquée, carènes latérales très protubérantes et très développées
Marques sur le corps	Traits d'un gris argenté clair, espacés; lignes apparaissant sur la moitié postérieure du corps	Le corps est fortement marqué par des bandes verticales légèrement incurvées, qui s'intercalent entre des lignes verticales en pointillés; ces bandes s'étendent d'une région située sous la pectorale à la queue
Vessie natatoire	Souvent distendue; s'étend sur quasiment toute la longueur de la partie supérieure de la cavité interne du corps; très visible	Généralement dégonflée ou légèrement gonflée; s'étend de chaque côté le long de la paroi supérieure de la cavité interne du corps; relativement peu visible
Foie	Trois lobes arrondis de taille égale; face ventrale striée	Un lobe peu épais et allongé; face ventrale toujours lisse et dépourvue de stries

Source: R. Gillett

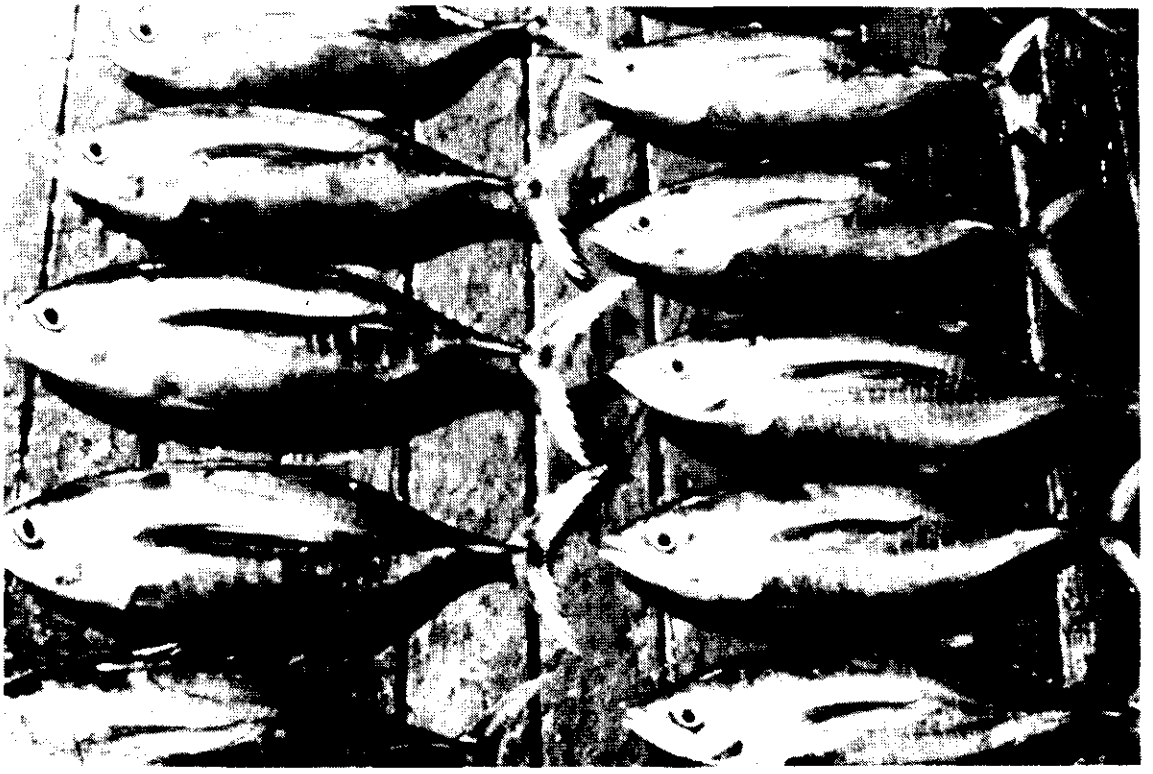

Photo: Robert Gillett

Une rangée de thons obèses et une rangée de thons jaunes. Pouvez-vous les distinguer?

© Copyright Commission du Pacifique Sud 1993

La Commission du Pacifique Sud autorise la reproduction, même partielle, de ce document, sous quelque forme que ce soit, à condition qu'il soit fait mention de l'origine.

Original: Anglais

Commission du Pacifique Sud, B.P. D5, Nouméa Cedex, Nouvelle-Calédonie
Téléphone: (687) 26-20-00 - Adresse télégraphique: SOUTHPACOM NOUMEA
Telex: 3139NM SOPACOM - Télécopie: (687) 26-38-18